

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 2 juin 2014 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :
Mélanie Vogt, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Colette Gagnon, conseillère
Diane Kirouac, conseillère
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Rappel qu'aucune activité n'est prévue cette année pour la Fête de la St-Jean-Baptiste. Il souligne également de mettre à notre agenda le 16 août prochain pour la journée St-Albert en Fête et de surveiller le courrier pour les informations concernant cette journée.

Monsieur St-Pierre précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2014-070 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que l'ordre du jour du 2 juin 2014 soit adopté et que le varia demeure ouvert et d'y ajouter bonification du Parc.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-071 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2014

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 mai 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-072 Approbation des comptes pour la période du 5 mai au 2 juin 2014

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2294 à #2325 au montant de 99 439.23\$;

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 2 juin 2014.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2014-073 Demande de sursis à la ville de Warwick pour l'entente du Service Incendie prenant fin le 10 juin 2015

Attendu que la municipalité, le 10 juin 2010, a signé une entente avec la ville de Warwick concernant le service incendie ;

Attendu que cette dite entente prend fin le 10 juin 2015 ;

Attendu que l'article 9.2 de cette entente stipule que la municipalité doit informer la ville de Warwick de son intention d'y mettre fin par courrier recommandé ou certifié ;

Attendu que l'avis de fin de contrat devra être donné au moins un (1) an avant l'expiration de l'entente ;

Il est **proposé par** Dominique Poulin, conseiller

Que la municipalité de Saint-Albert demande un sursis de douze (12) mois additionnels à la ville de Warwick, ainsi qu'une rencontre des deux conseils municipaux afin de réévaluer le contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-074 Cours d'eau rivière à Pat - Ferme Kanise Inc.

Attendu que le 3 mars dernier la municipalité a adressé une lettre recommandée à Ferme Kanise inc., concernant des travaux de canalisation et de fermeture de certains cours d'eau. Travaux effectués sans aucune autorisation du MDDEP et sans permis de la municipalité ;

Attendu que la lettre indiquait les options possibles afin de régler le litige en cours et ce dans un délai de 30 jours ;

Attendu qu'à ce jour la municipalité n'a eu aucune nouvelle de Ferme Kanise inc. ;

Par conséquent, il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

De mandater Me Josée Vendette, avocate, de présenter une requête à la Cour Supérieure pour obtenir une ordonnance l'enjoignant de faire exécuter les travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-075 Demande de nettoyage du cours d'eau Branche 20 de la Rivière à Pat

Attendu que des travaux de nettoyage de cours d'eau sont prévus sur la branche 20 de la Rivière à Pat ;

Attendu que Monsieur Éric Pariseau, technicien en cours d'eau de la MRC d'Arthabaska, a constaté qu'il y aurait lieu de nettoyer la branche 20 de la Rivière à Pat en même temps que les travaux prévus sur la branche 22 ;

Attendu que les propriétaires concernés désirent que les travaux soient calculés au mètre linéaire ;

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

De demander à la MRC d'Arthabaska de procéder au nettoyage de la de la branche 20 de la Rivière à Pat et que la répartition soit faite au mètre linéaire pour chacun des propriétaires touchés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-076 Conseil d'Orientation Pastorale – salle Pavillon

Attendu que Mme Louise Bergeron, responsable au Conseil d'Orientation Pastorale, demande à la municipalité la gratuité de la salle du Pavillon du Général Maurice Baril pour servir un repas communion le 17 septembre prochain.

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, Conseiller

Que la municipalité adhère à la demande de Madame Bergeron.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-077 Asphalte Ex-Scellant – offre de service

Attendu que la municipalité a fait des travaux de pavage il y a quelques années sur le rang 10 ;

Attendu qu'avec le temps des fissures sont apparues sur le pavé ;

Attendu que Asphalte Ex-scellant a proposé une soumission pour enrober les fissures au coût de .82\$ du pied carré ;

Attendu que l'estimé est évalué à 3024 pieds carrés ;

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

De donner mandat à Asphalte Ex-Scellant inc au coût de 2479.68\$ afin de prolonger la vie du 10^e rang et d'expérimenter cette nouvelle méthode.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-078 Levée de la séance du 2 juin 2014

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la séance du 2 juin 2014 soit levée à 20h32.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice générale/
Secrétaire-trésorière